

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 18 (1910)
Heft: 4

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la ceure de bonte nesore leuis man que mes dite mois panse vous serieuseman aleferetludie M^r Lerber man na par le sepandan je nelay pas creus orete vostre parfet retabli seman mafor rejouis je prie de tous monceur les senieur qui continueue sefaveu pour vous et toute vostre chere familie je voudre bien qui me feus possiblé defere le vois age avec que vous sces aseure que je feray mon possible pour sela et silan bara de monme nage qui osgemante de bos couz apresan sepeu pase dema presance sesere pour mois eun contante mant pour moi parfet je veus dumoin les pere an natandan je seuis Madame matre chere seur vostre tre afesion ettre obeisane seur et servante.

J. C.

de berne ce 5 may 1718.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * Le comité de la Société suisse pour la conservation des monuments historiques s'est assemblé au commencement de mars, au Musée national de Zurich.

Il a discuté des demandes de subventions fédérales pour des travaux de préservation des remparts de Morat, pour la restauration d'anciennes fresques dans la maison « Epp » à Altorf et pour la restauration des églises de Donatyre et du Pruy.

Le comité a discuté ensuite un certain nombre de travaux en cours : les murailles et les portes d'Estavayer, le Munot de Schaffhouse, l'Hôtel de Ville de Rheinfelden, l'église de Frick, le musée de Vindonissa à Brougg, le château de Pfeffingen, la chapelle de Rapperswyl, les églises de la Madelaine et de la Fusterie à Genève, etc., etc.

Le comité a voté les sommes nécessaires pour la préservation d'anciennes peintures murales à Sùz, Ardez et Schuls, dans les Grisons, et a nommé une commission pour poursuivre ces travaux avec la section grisonne de la Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque.

La prochaine assemblée générale aura lieu en septembre à Lausanne. Elle sera suivie d'une excursion dans la vallée d'Aoste.

Le château d'Aigle et l'ancien pont de bois de Bremgarten ont été classés.

La commission archéologique du comité a siégé le 27 février à Zurich. Elle a discuté la question d'une étude du réseau des routes

romaines en Suisse. Elle a voté de modestes crédits pour une statistique des bronzes romains, ainsi que pour des fouilles au Mont-Chatel, près d'Avenches, à St-Triphon, dans la vallée du Rhône, et pour l'exploration d'un tumulus près d'Anet.

** En 1697, Jean Aygroz faisait paraître un petit **Almanach nouveau**, publication continuée par ses descendants, sous le nom d'Almanach de Lausanne, jusqu'au commencement du XIX^e siècle.

Le soussigné se propose de mettre en relief la physionomie de ces savants obscurs qui furent les « astrologues » de Combremont-le-Petit et de retracer l'histoire de leurs almanachs.

Dans ce but, il cherche à constituer une collection aussi complète que possible des almanachs de Lausanne dès 1697 à 1910 (cette publication existe encore, éditée par la maison Payot et Cie) et à recueillir des matériaux relatifs à ce sujet.

Les personnes qui possèdent des renseignements ou quelque exemplaire de l'Almanach Aygroz ou de Lausanne sont priées de les communiquer à M. Marc Henrioud, Gryphenhübeliweg, 19, Berne, qui leur en sera reconnaissant.

La presse vaudoise l'obligerait en voulant bien reproduire le présent avis.

M. H.

Notice sur la famille Cornaz, par Ferdinand CORNAZ-CHAVANNES.

Neuchâtel, Imprimerie Attinger frères. — Un beau volume de 184 pages grand in-16.

Cet ouvrage — comme nous en avertit une petite note placée en tête du livre — ne se vend pas. Il a été offert par l'auteur, à la famille et aux amis, le 1^{er} janvier 1910.

Voici un rapide sommaire, tel qu'il est fourni par la table des matières : Notice sur la famille Cornaz. — Les Cornaz en général. — Les Cornaz de Faoug, de Moudon et de Montet. — Les testaments de nos grands-pères et grand'mères. — Nos ancêtres au point de vue religieux. — Le cousin de Genève. — Le domaine de Montet. — Chapitre écrit par Louise Cornaz sur Auguste et Philippe Cornaz.

Quel a été le but de l'auteur dans cette alerte et vivante narration bien documentée, mais sans pédantisme ni surcharge de détails, et illustrée fort agréablement de tableaux généalogiques, armoiries, portraits d'aïeux des deux sexes et vues de propriétés familiales telles que les châteaux de l'Isle et de Montet ?

Une telle notice pouvait être une œuvre de snobisme et de vanité

semi-aristocratique et semi-bourgeoise, une espèce de monument d'orgueil de caste et de coterie ; mais tel n'est nullement le cas.

Nous avons ici une œuvre de piété filiale d'une touchante simplicité et d'une attrayante intimité, d'une lecture attachante qui édifie autant qu'elle instruit.

Nos aïeux notaient parfois rapidement en marge des almanachs et des livres de comptes, ou encore sur les feuillets de garde des Bibles et des livres de piété tels que Psautiers, *Nourriture de l'âme*, *Consolation contre les frayeurs de la mort*, etc., de très brèves indications biographiques : naissances, mariages et décès avec, parfois, une pittoresque indication sur les saisons, les biens de la terre et les événements du temps.

Mais rares sont les familles qui peuvent encore réunir un mémo-rial tel que celui de la famille Cornaz — une *noble* famille au meilleur sens du mot, par la nature morale de ses traditions.

La *Notice* à laquelle nous désirons rendre ici un hommage bien mérité présente un incontestable intérêt historique : la famille se mêle à la patrie, travaille pour elle, et les mémoires des aïeux sont une page de l'histoire du pays.

Cette *Notice* ne saurait être ignorée de l'historien, qui puisera dans ces archives de famille — elles remontent au XVI^e siècle — plus d'un détail de valeur pour enrichir les annales nationales elles-mêmes.

Mais la valeur morale dépasse encore l'intérêt historique. Si la Chine se fige dans ses traditions de famille et pousse le respect des aïeux jusqu'à la tyrannie, l'Occident trop mobile, lui, oublie le passé d'hier, et le petit-fils ignore trop souvent le grand-père ; les générations perdent le contact, l'esprit de famille ; les plus saines traditions sont méconnues. Il faut connaître l'hérédité, l'atavisme, pour corriger les points faibles, maintenir et développer les vertus ancestrales.

La *Notice sur la famille Cornaz* donne donc un bel exemple de philosophie et de psychologie, et son auteur a bien mérité et de sa famille et de la Patrie.

Souhaitons que semblable travail trouve des imitateurs respectueux et zélés !

Fréd. AMIGUET.

Le Mesnil (Morges), 27 janvier 1910.

